



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21/02/2022

### MAINTIEN DES SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Le ministère de la Culture tient à réaffirmer l'importance des fouilles archéologiques et de l'archéologie programmée, dont toutes les opérations prévues en 2022 seront financées.

La baisse de la dotation notifiée au début de l'année aux directions régionales des affaires culturelles (DRAC) est conjoncturellement liée à la nécessité de financer le Centre de conservation et d'étude de Besançon. Celui-ci permettra la conservation et l'étude par les chercheurs des biens archéologiques mobiliers issus des fouilles de la région Bourgogne-Franche-Comté. Mais comme lors des précédents exercices, les lignes budgétaires dédiées à l'archéologie programmée seront abondées en cours d'année pour assurer le financement des opérations identifiées par les DRAC.

Un plan pluriannuel de création de nouveaux centres de conservation et d'étude est par ailleurs en cours d'élaboration.

L'archéologie programmée s'inscrit en effet dans des programmes de recherche menés par des professionnels et des bénévoles dont les travaux font progresser la connaissance de notre passé. L'engagement de la communauté scientifique, dans toute sa diversité, ne peut qu'être salué.

### Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)